

# Leseverstehen – Test 1

Name: \_\_\_\_\_ Klasse: \_\_\_\_\_ Datum: \_\_\_\_\_ Punkte: / 20



Diesen Test online  
machen und sofort  
auswerten

Lies jeden Text aufmerksam und wähle bei jeder Frage die eine richtige Antwort.

## Teil 1: Meinungskolumne

Lies die Kolumne und beantworte die Fragen 1–7.

### Loisirs sous surveillance

Il fut un temps, pas si lointain, où l'on pouvait jardiner sans mesurer le rendement de ses tomates, courir sans connaître sa fréquence cardiaque à la seconde près, lire un roman sans l'inscrire dans un tableau récapitulatif de fin d'année. Ce temps-là, je le crains, est en passe de rejoindre le rayon des curiosités historiques, quelque part entre le télégramme et la machine à écrire.

Car nos loisirs, autrefois refuges contre les exigences du monde professionnel, en épousent désormais la logique avec une docilité confondante. On ne se promène plus : on « cumule des pas ». On ne lit plus : on « relève un défi de cinquante livres ». Le vocabulaire trahit le glissement. Objectifs, progression, performance, bilan : les mots de l'entreprise ont franchi le seuil de nos salons sans même que nous songions à leur demander leurs papiers.

Loin de moi l'idée de jeter l'opprobre sur ceux qui trouvent dans la mesure une source de motivation. Il serait malhonnête de nier que le fait de consigner ses progrès puisse aider à persévérer, voire procurer une satisfaction légitime. Le problème ne réside pas dans l'outil, mais dans le renversement qu'il opère insidieusement : ce qui devait servir le plaisir finit par s'y substituer. Le coureur qui écourte une balade délicieuse parce que sa montre lui signale qu'il a « atteint son objectif » n'a-t-il pas, en quelque sorte, abdiqué au profit d'un contremaître miniature attaché à son poignet ?

Les sociologues ont un nom pour ce phénomène : ils parlent volontiers de « colonisation » du temps libre par les normes du travail. L'image est forte, peut-être excessive, mais elle a le mérite de souligner que nul ne nous impose cette discipline. Nous l'avons adoptée de notre plein gré, et c'est bien là ce qui la rend si redoutable. Une contrainte extérieure suscite la résistance ; une contrainte intériorisée se fait passer pour de la liberté.

À cela s'ajoute la tentation de l'exposition. Un loisir qui ne laisse aucune trace partageable semble aujourd'hui frappé d'une sorte d'inexistence. La randonnée non photographiée, le gâteau non publié, la partition déchiffrée sans témoin : autant d'activités qui, paradoxalement, paraissent moins réelles faute d'avoir été validées par un public. Or le regard d'autrui, aussi bienveillant soit-il, introduit inmanquablement une dimension de comparaison, et la comparaison est l'ennemie jurée de la gratuité.

Car c'est bien de gratuité qu'il s'agit. Le loisir, au sens noble du terme, se définit par son absence de finalité extérieure à lui-même. On joue du piano pour le piano, non pour le nombre d'heures accumulées. On cultive son jardin pour le geste, l'odeur de la terre retournée, la patience que requiert la germination, et non pour battre le record de courgettes du voisinage. Dès lors qu'une activité doit se justifier par un résultat, elle cesse d'être tout à fait un loisir pour devenir une tâche déguisée.

Faut-il pour autant jeter nos montres connectées aux orties et brûler nos carnets de lecture ? Ce serait céder à une autre forme de rigidité. Je plaide plutôt pour une forme de désobéissance modeste : s'accorder, de temps à autre, une activité dont on ne retiendra rien de chiffrable. Une marche sans destination, un livre abandonné à la page quarante sans le moindre remords, un après-midi de bricolage dont personne n'entendra parler. Ces petites transgressions ne changeront pas le monde, mais elles pourraient bien nous rendre une parcelle de nous-mêmes.

1. Quelle est l'idée principale de cette chronique ?
  - A** Les technologies de mesure devraient être interdites dans les activités de loisir.
  - B** Les loisirs tendent à adopter la logique du travail, au risque de perdre ce qui fait leur valeur.
  - C** Le travail moderne laisse de moins en moins de temps aux loisirs.
  - D** Les loisirs partagés en ligne sont plus motivants que les loisirs solitaires.
2. Dans le deuxième paragraphe, l'expression « sans même que nous songions à leur demander leurs papiers » signifie que :
  - A** nous avons adopté ce vocabulaire sans le remettre en question.
  - B** nous avons refusé ce vocabulaire faute de le comprendre.
  - C** ce vocabulaire est apparu d'abord dans des documents officiels.
  - D** les entreprises nous ont imposé ce vocabulaire par écrit.
3. Quelle est l'attitude de l'auteur envers ceux qui mesurent leurs activités ?
  - A** Il les méprise ouvertement.
  - B** Il les encourage sans réserve.
  - C** Il reconnaît l'intérêt de la mesure, tout en dénonçant le risque qu'elle supplante le plaisir.
  - D** Il considère qu'ils sont victimes d'une contrainte imposée par leur employeur.
4. Par l'image du « contremaître miniature attaché à son poignet », l'auteur suggère que la montre :
  - A** rappelle au coureur ses obligations professionnelles.
  - B** est un outil trop coûteux pour un simple loisir.
  - C** permet au coureur de mieux gérer son effort.
  - D** impose ses objectifs au point de dicter la conduite du coureur.
5. Selon l'auteur, pourquoi une contrainte intériorisée est-elle « redoutable » ?
  - A** Parce qu'elle est imposée par les sociologues.
  - B** Parce qu'elle provoque une résistance plus forte qu'une contrainte extérieure.
  - C** Parce qu'on la confond avec un libre choix et qu'on ne songe donc pas à s'y opposer.
  - D** Parce qu'elle concerne uniquement le monde du travail.
6. D'après le cinquième paragraphe, le regard d'autrui pose problème parce qu'il :
  - A** est rarement bienveillant.
  - B** introduit une comparaison incompatible avec la gratuité du loisir.
  - C** rend les activités partagées moins réelles.
  - D** décourage la pratique d'activités en groupe.
7. Que propose finalement l'auteur ?
  - A** S'autoriser ponctuellement des activités dont on ne conserve aucune trace chiffrée.
  - B** Renoncer définitivement à tout outil de mesure.
  - C** Fixer des objectifs plus modestes pour ses loisirs.
  - D** Partager ses loisirs uniquement avec ses proches.

## Teil 2: Literarische Erzählung

Lies die Kurzgeschichte und beantworte die Fragen 8–14.

### Le piano de l'impasse

La maison se tenait au bout d'une impasse que le GPS de Noémie refusait obstinément de reconnaître. Elle dut se garer deux rues plus loin et finir à pied, sa sacoche d'outils lui sciant l'épaule. Au téléphone, la voix de l'homme avait été brève, presque rugueuse : « Un accord, rien de plus. Le piano n'a pas servi depuis longtemps. » Elle s'était attendue à un instrument négligé, des feutres rongés, une table d'harmonie fendue. Elle ne s'était pas attendue à cela.

Le salon était d'une propreté presque inquiétante. Pas un grain de poussière sur le couvercle du demi-queue, pas une trace de doigt sur le vernis noir. Quelqu'un, à l'évidence, entretenait ce piano avec une ferveur de conservateur de musée, tout en se gardant bien d'en jouer. M. Diallo — c'était le nom inscrit sur la boîte aux lettres — se tenait près de la fenêtre, les mains croisées dans le dos, et l'observait avec la circonspection d'un homme qui a fait entrer une inconnue dans une pièce dont il ne laisse d'ordinaire franchir le seuil à personne.

Noémie souleva le couvercle. Les marteaux étaient intacts, les cordes à peine ternies. Elle frappa le la du milieu : le son sortit, légèrement bas, mais d'une rondeur qui la fit sourire malgré elle. Les grands instruments ont ceci de commun avec certaines personnes qu'ils gardent leur voix même quand on cesse de leur adresser la parole.

Elle travailla longtemps, en silence, ainsi qu'elle en avait l'habitude. Accorder un piano tient moins de la technique que de l'écoute : il faut traquer les battements infimes entre deux cordes, ces ondulations que l'oreille non exercée perçoit à peine et qui trahissent un désaccord. Peu à peu, elle oublia la présence de son hôte. Ce n'est qu'en relevant la tête, au bout d'une heure, qu'elle s'aperçut qu'il s'était assis dans le fauteuil d'en face et qu'il avait fermé les yeux.

« Ma femme jouait, dit-il sans les rouvrir. Moi, je n'ai jamais su. Elle disait que j'avais des mains de déménageur. »

Noémie ne répondit rien. Dans son métier, on apprend vite que les confidences ne supportent pas d'être cueillies trop tôt ; il faut les laisser mûrir seules.

« Depuis qu'elle est partie, je le fais accorder tous les ans, au printemps. Comme elle. Mes enfants trouvent cela absurde. Accorder un piano dont personne ne joue... » Il eut un petit rire sans joie. « Ils n'ont peut-être pas tort. »

Elle rangea ses clés, referma sa sacoche. Elle aurait pu dire qu'un piano qu'on n'accorde plus se désaccorde lentement, irrémédiablement, jusqu'à n'être plus qu'un meuble ; que c'était là une raison pratique, parfaitement défendable. Mais elle sentait bien que la vraie raison était ailleurs, et qu'elle ne lui appartenait pas.

« Vous voulez l'entendre ? » demanda-t-elle.

Il hésita longuement. Puis il se leva, s'approcha du clavier avec la gaucherie de quelqu'un qui pénètre dans une langue étrangère, et posa un seul doigt sur une touche blanche. La note s'éleva, claire, juste, et resta suspendue dans la pièce bien après qu'il eut retiré la main.

« C'est ça, murmura-t-il. C'est exactement ça. »

Noémie ne sut jamais ce qu'il avait reconnu dans cette note. Elle repartit sans poser de question, et ce fut, de toute sa carrière, l'accord dont elle resta la plus fière.

8. Qu'est-ce qui surprend Noémie en entrant dans le salon ?
- A Le piano est en très mauvais état.
  - B Le piano, bien qu'inutilisé, est entretenu avec un soin extrême.
  - C M. Diallo est en train de jouer du piano.
  - D Le salon est encombré de meubles poussiéreux.
9. L'attitude de M. Diallo, décrite au deuxième paragraphe, révèle surtout :
- A une méfiance envers les compétences de Noémie.
  - B une impatience de voir le travail terminé.
  - C une certaine réserve à l'idée de laisser une inconnue pénétrer dans un lieu intime.
  - D une indifférence totale envers son piano.
10. La phrase « Les grands instruments ont ceci de commun avec certaines personnes qu'ils gardent leur voix même quand on cesse de leur adresser la parole » suggère que :
- A un bon piano conserve sa qualité sonore même après un long silence.
  - B les pianos s'abîment lorsqu'on ne leur parle pas.
  - C M. Diallo a cessé de parler depuis la mort de sa femme.
  - D Noémie a l'habitude de parler aux instruments qu'elle accorde.
11. Pourquoi Noémie reste-t-elle silencieuse après la première confidence de M. Diallo ?
- A Elle est trop concentrée sur son travail pour l'écouter.
  - B Elle juge ses propos déplacés.
  - C Elle ne comprend pas de quoi il parle.
  - D Elle sait qu'il vaut mieux laisser les confidences venir d'elles-mêmes.
12. Que peut-on déduire des raisons pour lesquelles M. Diallo fait accorder le piano chaque année ?
- A Il espère apprendre à en jouer prochainement.
  - B Il veut le vendre au meilleur prix.
  - C Il perpétue un rituel lié à sa femme, au-delà de toute raison pratique.
  - D Il cède à la pression de ses enfants.
13. Dans « avec la gaucherie de quelqu'un qui pénètre dans une langue étrangère », le mot « gaucherie » désigne :
- A une hostilité envers ce qui est inconnu.
  - B une maladresse due au manque de familiarité.
  - C une préférence pour la main gauche.
  - D une précipitation excessive.
14. Pourquoi Noémie reste-t-elle particulièrement fière de cet accord ?
- A Parce qu'il a été techniquement le plus difficile de sa carrière.
  - B Parce que M. Diallo l'a généreusement rémunérée.
  - C Parce qu'elle a enfin compris ce que cherchait M. Diallo.
  - D Parce que son travail semble avoir rendu à M. Diallo quelque chose qui dépassait la simple justesse de l'instrument.

### Teil 3: Buchrezension

Lies die Buchrezension und beantworte die Fragen 15–20.

#### Le Droit au silence, de Salomé Verhaegen : un diagnostic implacable

Il est des livres qui valent davantage par les questions qu'ils soulèvent que par les réponses qu'ils prétendent y apporter. Le nouvel essai de Salomé Verhaegen, *Le Droit au silence*, appartient sans

conteste à cette catégorie, pour le meilleur et, parfois, pour le moins bon.

Le point de départ est d'une limpidité remarquable. Le bruit, rappelle l'autrice, n'est pas une simple nuisance parmi d'autres : il constitue l'une des inégalités les plus méconnues de nos sociétés urbaines. Les quartiers huppés se protègent derrière des doubles vitrages, des cours intérieures et des rues piétonnes, tandis que les populations les plus modestes logent le long des axes routiers, à proximité des voies ferrées ou des zones d'activité. Le silence, en somme, serait devenu un privilège qui ne dit pas son nom. La thèse n'est pas neuve, mais Verhaegen la développe avec une rigueur documentaire qui force l'admiration. Les chapitres consacrés aux effets du bruit chronique sur le sommeil, la concentration des enfants et la santé cardiovasculaire s'appuient sur un corpus d'études impressionnant, que l'autrice a le bon goût de vulgariser sans jamais le trahir.

C'est lorsqu'elle quitte le terrain du constat pour celui des propositions que l'ouvrage perd de sa superbe. Certaines pistes, comme la création de « zones de calme » protégées dans chaque quartier ou la prise en compte systématique de l'exposition sonore dans les projets d'urbanisme, sont aussi sensées que réalistes. D'autres laissent plus dubitatif. On peine à imaginer, par exemple, comment l'on pourrait instaurer un « quota de décibels » par habitant sans engendrer une bureaucratie dont le vacarme administratif n'aurait rien à envier à celui des boulevards. L'autrice semble d'ailleurs pressentir l'objection, puisqu'elle l'évacue en quelques lignes un peu expéditives, renvoyant à de futurs « travaux d'approfondissement » dont on devine qu'ils ne relèveront pas de sa responsabilité.

Plus gênant encore, le livre cède par endroits à une forme de nostalgie qui cadre mal avec sa visée progressiste. Évoquant les villages d'antan, où l'on n'entendait, à l'en croire, que le chant des oiseaux et le murmure du vent dans les blés, Verhaegen oublie un peu vite les forges, les charrettes sur les pavés et les marchés brailards qui faisaient de la vie rurale tout sauf un havre de quiétude. Ce silence idéalisé, que nul n'a jamais vraiment connu, affaiblit inutilement un propos qui n'avait nul besoin de ce secours.

Reste une écriture d'une grande élégance, qui n'est pas le moindre mérite de l'ouvrage. Verhaegen possède l'art rare de la formule juste, sans jamais verser dans l'effet de manche. Son chapitre final, consacré à ce qu'elle nomme « l'écologie de l'écoute », est à cet égard une petite merveille : elle y montre que le silence n'est pas une absence, mais une disponibilité, la condition même de l'attention que nous portons au monde et aux autres. Ces pages-là, à elles seules, justifient le détour.

Au total, *Le Droit au silence* est un livre inégal, mais nécessaire. On le refermera sans être tout à fait convaincu par les remèdes qu'il préconise, mais avec la certitude que le diagnostic, lui, est d'une justesse implacable. Ce n'est pas rien. Et c'est peut-être, au fond, tout ce qu'un essai digne de ce nom peut espérer accomplir : nous faire entendre ce que nous avons cessé d'écouter.

15. Quel est le jugement d'ensemble du critique sur l'essai ?

- A** Un ouvrage brillant en tous points.
- B** Un ouvrage inégal, convaincant dans son diagnostic mais moins dans ses propositions.
- C** Un ouvrage original dont la thèse est entièrement nouvelle.
- D** Un ouvrage décevant, qu'il déconseille de lire.

16. Selon la thèse de Salomé Verhaegen, le silence en ville est :

- A** une préoccupation réservée aux quartiers aisés.
- B** une nuisance comparable à toutes les autres.
- C** un bien réparti de façon inégale selon les revenus.
- D** un idéal impossible à atteindre.

17. L'expression « a le bon goût de vulgariser sans jamais le trahir » signifie que l'autrice :
- A** rend les études accessibles tout en restant fidèle à leur contenu.
  - B** simplifie les études au point de les déformer.
  - C** emploie un langage familier, voire grossier.
  - D** refuse de citer les études qu'elle utilise.
18. Comment le critique juge-t-il l'idée d'un « quota de décibels » par habitant ?
- A** Il la trouve séduisante et facile à mettre en œuvre.
  - B** Il estime qu'elle a été longuement justifiée par l'autrice.
  - C** Il pense qu'elle serait déjà appliquée dans certaines villes.
  - D** Il doute de sa faisabilité et ironise sur la lourdeur administrative qu'elle entraînerait.
19. Que reproche le critique au passage sur les villages d'antan ?
- A** Il manque de références scientifiques.
  - B** Il idéalise un silence rural qui n'a jamais réellement existé.
  - C** Il est trop long par rapport au reste de l'ouvrage.
  - D** Il contredit les études citées dans les premiers chapitres.
20. Dans le cinquième paragraphe, « sans jamais verser dans l'effet de manche » signifie :
- A** sans jamais employer de termes techniques.
  - B** sans jamais s'écarter de son sujet.
  - C** sans jamais recourir à une emphase ostentatoire destinée à impressionner.
  - D** sans jamais citer d'autres auteurs.

# Lösungen – Leseverstehen – Test 1

|      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 1 B  | 2 A  | 3 C  | 4 D  | 5 C  | 6 B  | 7 A  | 8 B  | 9 C  | 10 A |
| 11 D | 12 C | 13 B | 14 D | 15 B | 16 C | 17 A | 18 D | 19 B | 20 C |

## Erklärungen

- B** – Die gesamte Kolumne argumentiert, dass die Freizeit inzwischen der Logik der Arbeit folgt und dadurch ihre Zweckfreiheit verliert.
- A** – Jemanden nicht nach seinen 'papiers' zu fragen heißt, ihn ohne jede Kontrolle hereinzulassen – wir haben diese Wörter also übernommen, ohne sie zu hinterfragen.
- C** – 'Loin de moi l'idée de jeter l'opprobre' leitet eine Einräumung ein; anschließend warnt der Autor davor, dass das Hilfsmittel das Vergnügen ersetzen kann.
- D** – Ein 'contremaître' (Vorarbeiter) erteilt Anweisungen: Die Uhr bestimmt, wann der Läufer aufhören soll.
- C** – Laut Text 'se fait passer pour de la liberté' ein verinnerlichter Zwang – deshalb stößt er auf keinen Widerstand.
- B** – Selbst ein wohlwollender Blick bringt den Vergleich mit sich, den der Autor 'l'ennemie jurée de la gratuité' nennt.
- A** – Er lehnt den völligen Verzicht als eine andere Form der Starrheit ab und schlägt stattdessen ab und zu eine 'désobéissance modeste' vor.
- B** – Sie hatte ein vernachlässigtes Instrument erwartet, doch das Klavier ist makellos und wird 'avec une ferveur de conservateur de musée' gepflegt.
- C** – Seine 'circonspection' rührt daher, dass er eine Fremde in einen Raum lässt, den sonst niemand betreten darf.
- A** – Obwohl jahrelang niemand darauf gespielt hat, klingt das Klavier noch immer schön und rund.
- D** – Im Text heißt es, Vertraulichkeiten dürfe man nicht 'cueillies trop tôt', sondern müsse sie von selbst reifen lassen.
- C** – Er tut es 'comme elle', und Noémie spürt, dass der eigentliche Grund über den praktischen hinausgeht.
- B** – 'Gaucherie' bedeutet Ungeschicklichkeit, hier die eines Mannes, der noch nie Klavier gespielt hat.
- D** – Sie erfährt nie, was er wiedererkannt hat, doch seine Reaktion zeigt, dass ihm ihre Arbeit weit mehr bedeutete als ein gut gestimmtes Klavier.
- B** – Das Fazit nennt das Buch 'inégal, mais nécessaire': Die Diagnose ist zutreffend, die Lösungsvorschläge überzeugen weniger.
- C** – Sie stellt die Stille als 'un privilège qui ne dit pas son nom' dar: Wohlhabende Viertel sind geschützt, während ärmere Bewohner an lauten Straßen und Bahnstrecken leben.
- A** – 'Vulgariser' bedeutet populärwissenschaftlich aufbereiten bzw. zugänglich machen, und 'sans le trahir' heißt, ohne die Forschung zu verfälschen.
- D** – Der ironische Ausdruck 'vacarme administratif' verspottet die Bürokratie, die eine solche Quote mit sich brächte, und er findet, dass die Autorin diesen Einwand zu schnell abtut.
- B** – Er erinnert an Schmieden, Karren und Märkte und spricht von 'ce silence idéalisé, que nul n'a jamais vraiment connu'.
- C** – Ein 'effet de manche' ist ein effekthascherischer rhetorischer Kniff, wie die theatralische Geste eines Anwalts – und genau darauf verzichtet die Autorin.

**Hinweise für Lehrkräfte:** Jeder Teil lässt sich einzeln als 15-minütige Aufgabe einsetzen, alle drei zusammen ergeben einen vollständigen Test von 45 Minuten. Viele Fragen zielen auf implizite Bedeutungen ab: Ironie, Einräumungen wie 'Loin de moi l'idée...' und bildhafte Ausdrücke. Die Distraktoren verfälschen oft ein Detail aus dem Text oder verallgemeinern die Position des Autors zu stark. Zur Vertiefung können die Lernenden die Haltung jedes Autors in zwei Sätzen zusammenfassen oder eine kurze Erwiderung auf die Kolumne schreiben.